**Agence MCA-Morocco**

**FORMULAIRES**

**Rabat, le 28 avril 2022**

**Acquisition du matériel informatique et audiovisuel, de logiciels et de simulateur ambulancier destinés aux instituts de la formation professionnelle bénéficiant de l’appui financier du Fonds Charaka/Projets : IPMLI Fahs Anjra (CFP 04) ; IFMSAS Béni Mellal (CFP 24) ; IFMSAS Meknès (CFP 36); IFMSAS Oujda (CFP 32)**

**N°: DD/SH/MCA-M/EW-39-R2 à EW-39-R7/Compact**

**Lot R2 : Matériel audiovisuel**

**Lot R3 : Logiciel de conception et de dimensionnement**

**Lot R4 : Logiciel de fabrication**

**Lot R5 : Logiciel de simulation et de gestion**

**Lot R6 : Logiciel et équipements informatiques de gestion des stocks**

**Lot R7 : Simulateur ambulancier**

**ANNEXE A 1 : Cadre de Bordereaux des Prix Estimatifs et quantitatifs**

**Lot R2 : Matériel audiovisuel**

| **Item** | **Désignation** | **Quantité P04 IPMLI Fahs Anjra** | **Quantité P24 IFMSAS Beni Mellal** | **Quantité P32 IFMSAS Oujda** | **Quantité P36 IFMSAS Meknès** | **Quantité totale** | **Prix unitaire HTVA Hors-Droits de Douane MAD/USD (Devise à préciser)** | **Prix total HTVA Hors-Droits de Douane MAD/USD (Devise à préciser)** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 | TV 55'' | 7 | 4 | 5 | 6 | **22** |  |  |
| 2 | Tableau interactif | 2 | 2 | 3 | 3 | **10** |  |  |
| 3 | Vidéo projecteur Fix | 9 | 7 | 7 | 8 | **31** |  |  |
| 4 | Vidéo projecteur mobile | 8 | 0 | 1 | 1 | **10** |  |  |

**Lot R3 : Logiciel de conception et de dimensionnement**

| **Item** | **Désignation** | **Quantité P04 IPMLI Fahs Anjra** | **Quantité totale** | **Prix unitaire HTVA Hors-Droits de Douane MAD/USD (Devise à préciser)** | **Prix total HTVA Hors-Droits de Douane MAD/USD (Devise à préciser)** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 | Logiciel de Conception Assistée par Ordinateur (CAO) CATIA V5 | 1 | **1** |  |  |
| 2 | Logiciel de Conception Assistée par Ordinateur (CAO) SOLIDWORKS | 1 | **1** |  |  |
| 3 | Logiciel de dimensionnement des installations électriques BT et HT avec interface BIM | 1 | **1** |  |  |

**Lot R4 : Logiciel de fabrication**

| **Item** | **Désignation** | **Quantité P04 IPMLI Fahs Anjra** | **Quantité totale** | **Prix unitaire HTVA Hors-Droits de Douane MAD/USD (Devise à préciser)** | **Prix total HTVA Hors-Droits de Douane MAD/USD (Devise à préciser)** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 | Logiciel de Fabrication Assistée par Ordinateur (FAO) Esprit | 1 | **1** |  |  |
| 2 | Logiciel de Fabrication Assistée par Ordinateur (FAO) MASTERCAM | 1 | **1** |  |  |

**Lot R5 : Logiciel de simulation et de gestion**

| **Item** | **Désignation** | **Quantité P04 IPMLI Fahs Anjra** | **Quantité totale** | **Prix unitaire HTVA Hors-Droits de Douane MAD/USD (Devise à préciser)** | **Prix total HTVA Hors-Droits de Douane MAD/USD (Devise à préciser)** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 | Logiciel de simulation des systèmes électriques, hydrauliques, pneumatique et d'automatismes type Automation Studio E6 Educationnelle ou équivalent | 1 | **1** |  |  |
| 2 | LOGICIEL DE GESTION DES RISQUES HSE | 1 | **1** |  |  |

**Lot R6 : Logiciel et équipements informatiques de gestion des stocks**

| **Item** | **Désignation** | **Quantité P04 IPMLI Fahs Anjra** | **Quantité totale** | **Prix unitaire HTVA Hors-Droits de Douane MAD/USD (Devise à préciser)** | **Prix total HTVA Hors-Droits de Douane MAD/USD (Devise à préciser)** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 | Logiciel de gestion du stock WMS ou équivalent | 1 | **1** |  |  |
| 2 | Serveur | 1 | **1** |  |  |
| 3 | Point accès WIFI | 1 | **1** |  |  |
| 4 | Terminal mobile avec puit de charge | 4 | **4** |  |  |
| 5 | Imprimante étiquette | 1 | **1** |  |  |
| 6 | Rouleaux étiquette | 10 | **10** |  |  |
| 7 | Switch | 1 | **1** |  |  |

**Lot R7 : Simulateur ambulancier**

| **Item** | **Désignation** | **Quantité P24 IFMSAS Beni Mellal** | **Quantité totale** | **Prix unitaire HTVA Hors-Droits de Douane MAD/USD (Devise à préciser)** | **Prix total HTVA Hors-Droits de Douane MAD/USD (Devise à préciser)** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 | Simulateur Ambulancier  LOGICIEL DE CONDUITE AMBULANCE DRIVER TRAINING NOMAD ou équivalent | 1 | **1** |  |  |

**ANNEXE A 2 : Bordereau Technique**

**Ce tableau donne le cadre de bordereau qui fera office d’offre technique**

**Lot R2 : Matériel audiovisuel**

| **Item** | **Désignation** | **Caractéristiques minimales** | **Caractéristiques proposées par le soumissionnaire** |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | TV 55'' | PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES - TÉLÉCOMMANDE MAGIC - Bluetooth - UHD Processor - HDR 10+ - Dynamic Crystal Color GENERAL - SKU: SA024EL0WP36HNAFAMZ - Couleur: GRIS - Taille de l'écran (pouces): 55.0 - Technologie TV: Ultra HD Livrée avec support mural rotatif |  |
| 2 | Tableau interactif | Fonctionnalité du tableau et software : Utilisation du doigt, du stylet télescopique ou de tout autre objet pour contrôler le tableau. Large zone interactive de : entre 80 et 90 pouces en diagonal. Possibilité de deux saisies simultanées pour un travail en collaboration. Fonctionnalités multi-touch pour une utilisation intuitive. Possibilité de poser des aimants sur la surface. Touches de raccourci pour un accès facile aux fonctions courantes. Poids réduit et surface résistante. Tableau facile à monter avec supports d’attache. Stylet télescopique fourni avec le tableau. Logiciel de fonctionnement fourni avec le tableau. Prise en charge de différents systèmes d’exploitation : Windows, Mac, Linux. Barre d’outils flottante personnalisable. Reconnaissance d’écriture intégrée. Accès direct à Internet et Google Images. Importation des fichiers Microsoft Office. Support du format de fichier ouvert inclus pour faciliter l’échange de ressources pédagogiques. Fonctionnalité de téléconférences incluse |  |
| 3 | Vidéo projecteur Fix | Marque Epson ou équivalent ; · Référence : · Technologie d'affichage : Technologie 3 LCD · Luminosité : 3 000 lumens minimum · Durée de vie lampe : 10 000 heures minimum · Taux de contraste : 10 000 : 1 minimum · Résolution : 1024 x 768 minimum · 1 port USB 2.0 minimum, 1 Entrée VGA minimum, 1 Entrée HDMI minimum, Entrée vidéo minimum · Réseau : WIFI · Haut-parleur : intégré · Taille de projection : de 30 pouces au moins à 350 pouces au plus Accessoires à livrer : · Sacoche de transport  · Support mural  · Câble VGA  · Câble HDMI  · Câble d’alimentation · Télécommande y compris piles - Ecran de projection électrique de caractéristique:   - Moteur silencieux, garanti 1 an  - Télécommande moteur sans fil y compris piles  - Dimensions écran : 240 x 180 cm  - Diagonale : 113 pouces Garantie : 1 an sur site pièces et main d’œuvre et lampe |  |
| 4 | Vidéo projecteur mobile | Marque Epson ou équivalent ; · Référence : · Technologie d'affichage : Technologie 3 LCD · Luminosité : 3 000 lumens minimum · Durée de vie lampe : 10 000 heures minimum · Taux de contraste : 10 000 : 1 minimum · Résolution : 1024 x 768 minimum · 1 port USB 2.0 minimum, 1 Entrée VGA minimum, 1 Entrée HDMI minimum, Entrée vidéo minimum · Réseau : WIFI · Haut-parleur : intégré · Taille de projection : de 30 pouces au moins à 350 pouces au plus Accessoires à livrer : · Sacoche de transport  · Support mural  · Câble VGA  · Câble HDMI  · Câble d’alimentation · Télécommande y compris piles - Ecran de projection à trépied de qualité de caractéristique:   - Format 4:3  - Support trépied  - Revêtement arrière noir  - Dimensions écran : 200 x 150 cm  - Hauteur totale : 310 cm Garantie : 1 an sur site pièces et main d’œuvre et lampe |  |

**Lot R3 : Logiciel de conception et de dimensionnement**

| **Item** | **Désignation** | **Caractéristiques minimales** | **Caractéristiques proposées par le soumissionnaire** |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | Logiciel de Conception Assistée par Ordinateur (CAO) CATIA V5 | • Version éducation complète  • Licence pour 22 postes de travail • Compatible avec Windows • Dernière version en langue Française • Manuel d’utilisation en langue Française ou à défaut en Anglais. • 3 années de maintenance |  |
| 2 | Logiciel de Conception Assistée par Ordinateur (CAO) SOLIDWORKS | • Version éducation complète  • Licence pour 22 postes de travail • Compatible avec Windows • Dernière version en langue Française • Manuel d’utilisation en langue Française ou à défaut en Anglais. • 3 années de maintenance |  |
| 3 | Logiciel de dimensionnement des installations électriques BT et HT avec interface BIM | Pack Logiciel de dimensionnement des installations électriques BT et HT avec interface BIM Conception des installations électriques BT et HT Calculs des câbles et des calibres de protections Calculs des chutes de tensions Calcul du bilan de puissance (prise en compte Cos Phi, coef. D’utilisation et foisonnement des circuits) Calcul de la sélectivité Calculs des courants de court-circuit et des courants de défaut Calculs des réglages des protections Calculs selon la norme NF C 15-100 et CEI. Équilibrage des phases Catalogue intégré des principaux fabricants de câbles et d’appareillage de protection.  Interface BIM vers le logiciel de dessin 3D REVIT pour dimensionnement et schémas des installations  21 Licences monopostes Abonnement 2 ans y compris maintenance et mise à jour Formation de 2 jours pour 5 personnes sur l'utilisation et l'exploitation du logiciel Fourniture des supports de cours, exercices et vidéos de démonstration en format électronique et langue française 5 exemplaires du manuel d’utilisation du logiciel (format papier) en langue française. |  |

**Lot R4 : Logiciel de fabrication**

| **Item** | **Désignation** | **Caractéristiques minimales** | **Caractéristiques proposées par le soumissionnaire** |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | Logiciel de Fabrication Assistée par Ordinateur (FAO) Esprit | Logiciel de FAO, multi-post-processeur pour tournage CN et fraisage 2,5 à 5 axes ; • Version éducation complète • Licence pour 22 postes de travail • Compatible avec Windows • Dernière version en langue Française • Manuel d’utilisation en langue Française ou à défaut en Anglais. • Abonnement aux mises à jour |  |
| 2 | Logiciel de Fabrication Assistée par Ordinateur (FAO) MASTERCAM | Logiciel de FAO, multi-post-processeur pour tournage CN et fraisage 2,5 à 5 axes ; • Version éducation complète • Licence pour 22 postes de travail • Compatible avec Windows • Dernière version en langue Française • Manuel d’utilisation en langue Française ou à défaut en Anglais. • Abonnement aux mises à jour |  |

**Lot R5 : Logiciel de simulation et de gestion**

| **Item** | **Désignation** | **Caractéristiques minimales** | **Caractéristiques proposées par le soumissionnaire** |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | Logiciel de simulation des systèmes électriques, hydrauliques, pneumatique et d'automatismes type Automation Studio E6 Educationnelle ou équivalent | • Outil pour tous les dispositifs et familles de produits SCADA/ HMI • Environnement de la programmation en conformité avec la norme CEI 61131-3 • Editeur avancé de diagrammes 2D vectoriel • Système de compilation et projet unifiés • Environnement de simulation • Outil online pour la gestion de dispositifs/ systèmes • Analyse d’enregistrement de données • Bibliothèques et « Template » définis par l’utilisateur • Outil CEI 61850 indépendant du fournisseur • Outil indépendant du fabricant pour dispositifs et systèmes CEI 61850 Ed.2 |  |
| 2 | LOGICIEL DE GESTION DES RISQUES HSE | LOGICIEL DE GESTION DES RISQUES HSE (HYGIÈNE SANTÉ ENVIRONNEMENT) :  qui permettant l’identifier et l'analyse d'une manière participative les dangers, d’évaluer et de hiérarchiser ensemble les risques, il doit avoir au minimum les fonctions suivantes :  - Identification et Classement des risques - Détermination des actions de prévention - Elaboration des plans d'action - Suivi des programmes d’actions correctives - Avec PC de configuaration adequante |  |

**Lot R6 : Logiciel et équipements informatiques de gestion des stocks**

| **Item** | **Désignation** | **Caractéristiques minimales** | **Caractéristiques proposées par le soumissionnaire** |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | **Logiciel de gestion du stock WMS ou équivalent** | **Logiciel de gestion du stock WMS ou équivalent**:  - Le logiciel recherché est du type WMS (Warehouse Management System) destiné à l'Institut pluridisciplinaire des métiers de la logistique et de l'industrie (IPMLI) FAHS ANJRA de l’OFPPT.  - Il doit couvrir l’ensemble des fonctionnalités utilisées dans la gestion quotidienne des différentes activités logistiques (de la réception à l’expédition) pour un entrepôt de 8 allées minimum et de 700 emplacements minimum.  - Tous les équipements doivent fonctionner dans un environnement Windows 10 (Toutes les Licences Windows et logiciel de base de données inclus dans l’offre), et son utilisation contenir :  · 01 accès serveur : licence perpétuelle ou open source.  · 02 accès administrateur : licence perpétuelle ou open source.  · 12 accès utilisateurs postes fixes minimum : licence perpétuelle ou open source.  · 04 accès utilisateurs terminal mobile minimum : licence perpétuelle ou open source.  - Le système sera installé dans une salle « informatique : pour les poste fixe » et dans un entrepôt « magasin école : Minimum 30 mètre x 40 mètre : pour les terminaux mobiles de type scan code-barres, douchette… » schéma ci-dessus :  - Le câblage, la connexion, la configuration, et le paramétrage des différents équipements de la solution WMS, sont inclus dans l’offre. La solution WMS doit être livrée clés en main.  - Installation et support technique :  a) Installation et paramétrage du système :  § Indiquer les étapes de mise en place ainsi qu’un planning prévisionnel en détaillant les conditions (travail sur place, à distance…) d’installation.  § L’installation, le paramétrage, tests et recettes sont inclus dans l’offre.  b) Support technique et maintenance :  - Le soumissionnaire doit présenter dans son offre :  § Une attestation justifiant sa capacité technique à intervenir pour la maintenance du système délivrée par l’intégrateur du WMS  § Assuré la maintenance du système dans un délai de 48 h Maximum  - Le soumissionnaire doit proposer un package pédagogique comprenant les mises en situations professionnelles pédagogiques et études de cas permettant l’utilisation du système.  Ce package doit traiter les éléments suivants :  a) Présentation générale :  § Les mises en situation professionnelles proposées (pour chacune d’elles, présenter le(s) type(s) d’opération(s) devant être réalisé(s) et le contexte de travail.  § Le nombre d’utilisateurs simultanés.  b) Mise en œuvre des mises en situation professionnelles :  § Gestion des mises en situation par le formateur,  § Suivi en temps réel et archivage des réalisations,  § Remise à zéro des mises en situation  c) Partie documentaire :  § Guides et contenus remis détaillés.  d) Accompagnement : Formation de 10 jours sur site s’installation :  § Formation des formateurs à l’utilisation du système,  § Formation des formateurs à l’utilisation des mises en situations professionnelles.  - Fonctionnalités du logiciel :  **RÉCEPTION**  **Réception:** - Le système permet de recevoir les ordres de Réception à travers l’interface de communication (fichier  .xls, MS Excel). Ces ordres sont l'équivalent des ordres d'achat ou d'entrée de matériel.  - Possibilité d'effectuer des réceptions sans ordre d'entrée préalable, c'est– à-dire entrée manuelle de réception de marchandises.  - Possibilité de rectifier les quantités attendues par excès ou par défaut (erreurs d’envoi).  - Possibilité d’effectuer la réception opérationnelle à partir du terminal RF ou d'effectuer une gestion opérationnelle sur papier.  **Saisie des données Logistiques :** - Le système permet d’importer le maître d’articles à travers l’interface de communication (fichier .xls, MS Excel).  - Création manuelle de nouveaux articles à partir du WMS s’ils ne sont pas référencés dans le système.  - Contrôle par lot et/ou date de péremption lors de la réception des articles répondant aux caractéristiques logistiques requises.  **Documentation de réceptions :** - Impression de rapports de réception standard.  - Impression d’ordres de réception sur papier.  **Étiquetage avec code-barres :** - Impression d'étiquettes d’unités de stockage(conteneur), d’étiquettes d’emplacement et d’étiquettes de  produit au format standard.  **Clôture des réceptions :** - Clôture des ordres de réception ainsi que des réceptions associées manuellement et / ou automatiquement.  **ENTREPOSAGE :**  **Gestionnaire des règles D’emplacement :** Les règles d’emplacement, c’est-à-dire le fonctionnement du processus de localisation, peuvent répondre à diverses stratégies applicables ou non selon les besoins :  - recherche par caractéristiques dimensionnelles  - par rotation du produit  - par type de conteneur  **Consolidation :** -Permet de consolider du matériel par unité d’emmagasinage ou par référence.  -Déplace le stock d’un emplacement à un autre afin d’optimiser l’espace du magasin.  **Réapprovisionnements** -Réapprovisionnement manuel et automatique ;    **INVENTAIRE**  Gestion des emplacements : '- Gestion de l’itinéraire d’emplacement afin d’optimiser le mouvement jusqu’à l’emplacement de destination. L’opérateur peut modifier manuellement l’emplacement suggéré par le système.    **Visualisation du magasin et des stocks :** Le système comporte un outil graphique dynamique qui affiche un schéma des rayons et des stocks qui s’y trouvent.  Il est possible de réaliser sur l’outil graphique des blocages et des déblocages d’emplacements et de conteneurs, ainsi que d’autres tâches  Recomptages - L’utilisateur peut générer et lancer des inventaires informatisés (inventaires du magasin) en fonction des critères suivants : Produit, Lot, allée.  EXPÉDITION  Ordres d’expédition: - Le système permet de recevoir les ordres d’expédition à travers l’interface de communications (fichier .xls, MS Excel). Ces ordres sont l'équivalent des ordres de vente ou de sortie de matériel ou de réalisation de sortie manuelle de matériel.  Préparation de commandes : -Préparation avec diffèrent méthode de préparation.  -Gestion des sorties de conteneurs complets / gestion des sorties par picking.  Picking : -Réalisation de picking avec des terminaux radiofréquence mobile, ou sur poste fixe à l’aide d’un PC ou sur papier.  Étiquetage de la marchandise : -Étiquetage des conteneurs et des produits au format standard.  OUTILS  Assistant de configuration - Fournir un assistant de configuration avec lequel l’utilisateur peut configurer le magasin et / ou modifier sa configuration :  Allées et emplacements, types de produits, types de conteneurs, matériels RF et postes de travail, déplacements de l’opérateur dans le magasin. Moyen de manutention et quais.  Sécurité Le système permet la gestion d’utilisateurs et de groupes d’utilisateurs.  Consultations et rapport ; Le système fournit des consultations et des rapports type table de bord de l’entrepôt avec différents indicateurs :  -Taux d’occupation  -Taux de rotation  -Etat de stock, état de commande, état de réception, état d’expédition, état des commandes clients.  - Expédition clients par rapport aux commandes clients.  -Nombre de commande clients bloqué lié au défaut de stock par rapport aux commandes clients sur une période données… |  |
| 2 | Serveur | Server : (Configuration minimale) Marque à préciser (doit être reconnue parmi les 3 premiers constructeurs mondialement);  - 3.0GHz, 8M cache, RAM 8GB,  - Disque dur 1 T 7200tr/min  - Carte Graphique RAM 1 GB  - Clavier USB azerty (arabe – français)  - Souris optique USB à 2 boutons avec défilement  - Ecran 17 pouces  - 04 ports USB dont 2 ports USB génération 3.0  - 1port VGA ; 1 Display port,  - Interface Réseau Ethernet 1 Giga bit/s  - Lecteur DVD+/-RW intégré  - Garantie 2 ans sur site pièces et main d’œuvre. |  |
| 3 | Point accès WIFI | Point accès WIFI : (Configuration minimale)  Pour couvrir un entrepôt minimum de 30 mètres x40 mètre plus un quai  - IEEE 802.11a/b  - 2 antennes externes ou internes |  |
| 4 | Terminal mobile avec puit de charge | Terminal mobile avec puit de charge :(Configuration minimale)  - Collecte et traitement des données linéaires 1D et 2D  - Communication Wifi, Bluetooth, USB,  - Scan laser par tête rotative, 3 gâchettes de scan (gauche, droite, devant)  - Poignée arrière, Vitre protégée, Clavier 27 touches  - Ecran tactile 320x320 pixels, Bluetooth  - Wifi 802,11a/b/g  - 256Mo RAM, Mémoire flash 1Go  - Garantie 2 ans sur site pièces et main d’œuvre. |  |
| 5 | Imprimante étiquette | Imprimante étiquette : (Configuration minimale)  - Volume d'impression /jour : 500  - Largeur d'impression (mm) : 100 mini  - Résolution (DPI) : 200 mini  - Résolution (DOT):08 mini  - Type d'impression : Transfert Thermique  - Interface de communication : RS232, USB, Parallèle  - Garantie 12 mois, y compris tête d'impression |  |
| 6 | Rouleaux étiquette | Rouleaux étiquette :  Rouleau de 50 000 étiquette s 65mm / 40 mm |  |
| 7 | Switch | Switch :  (Configuration minimale)  - 24 Ports 1Gigabit Ethernet POE  - Garantie 2 ans sur site pièces et main d’œuvre. |  |

**Lot R7 : Simulateur ambulancier**

| **Item** | **Désignation** | **Caractéristiques minimales** | **Caractéristiques proposées par le soumissionnaire** |
| --- | --- | --- | --- |
| 1 | Simulateur Ambulancier  LOGICIELDE CONDUITE AMBULANCE DRIVER TRAINING NOMAD ou équivalent | **Dimensions et Poids En transport (2 parties + écrans):**  - Longueur maximale du poste : 140 cm  - Largeur maximale du poste : 90 cm  - Hauteur maximale du poste : 110 cm  - Poids maximal : 103 Kg  **Châssis**  - Poste monobloc en station  - Couleur gris fer  - Siège de conduite réglable (profondeur, inclinaison)  - Tableau de bord  - 4 roulettes autobloquantes  **Tableau de bord / poste de conduite**  - Volant 37 cm avec retour de force électrique  - Volant réglable en hauteur 3 positions  - Ceinture 3 points avec détecteur (logiciel)  - Pédalier 3 pédales (Embrayage, frein, accélérateur)  - Vibreur sur pédale d’embrayage  - Clé de démarrage 3 points  - Bloc comodo clignotant, klaxon, feux de position, feux de croisement et feux de route  - Bloc comodo essuies glaces  - Bouton feux de détresse  - Boite 5 vitesses + marche arrière  - Frein à main  - Voyant et compteur présent dans le logiciel  - Support clavier  Connectique  - 1 câble et prise électrique pour raccordement électrique du simulateur fourni  - 1 Port RJ45 (UC)  - Port USB sur façade  Matériel informatique  - Unité centrale (Windows 10, Carte graphique GTX NVIDIA 1060)  - Clavier  - Souris  - Casque Audio  - Hauts parleurs  - Câbles fournis  Moyens de projection  - 3 écrans plats 24 Pouces  - Câbles vidéo fournis  - Écrans réglables en hauteur  Documentation  - A la livraison de chaque simulateur :  - Une notice illustrée en langue française de l’ensemble du logiciel  - Un brevet d’étude |  |

**ANNEXE D : ATTESTATION DE RECEPTION DU MATERIEL**

Je soussigné, (Nom, Prénom et qualité)………………………………………………………………………………………… ………………………………………………………………… atteste la livraison, l'installation et la mise en marche des équipements cités ci-dessous destinés au projet n° X …………………………………

objet du lot n° X du contrat n° X, issu de la Demande de Devis **n°** ………………… et conclu avec le fournisseur …………………

Ladite prestation a fait l'objet d'un examen de conformité par un comité de réception composé de :

* Le représentant de l’Agence MCA-Morocco :

……………………………………………………………………………………

* Le(s) représentant(s) de l’entité bénéficiaire :

……………………………………………………………………………………

**Tableau des équipements technico-pédagogiques livrés**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Lot n°** | **N° de l’article** | **Désignation de l’article** | **Quantité** | **N° Inventaire** |
|  |  |  |  |  |

Fait à …………., le : ………

***Cachet et signature du Fournisseur Cachet et signature du***

**Annexe E : Plan d’atténuation des risques covid-19**

**Plan d'atténuation des risques liés à la COVID-19 pour les Fournisseurs**

**Orientation** : MCC et ses partenaires visent à gérer les risques posés par la COVID-19 (pour leurs travailleurs et le public) tout en atteignant leurs objectifs de développement. À cette fin, les fournisseurs[[1]](#footnote-1) sous contrat avec le MCA et qui travaillent dans les pays partenaires du MCC en étroite proximité avec des personnes doivent préparer un plan d'atténuation des risques liés à la COVID-19 qui rentre dans le cadre de leurs activités contractuelles. Ce document propose un modèle à suivre à cet effet. Les fournisseurs devraient examiner l'intégralité de ce plan COVID-19, **en ajoutant du contenu dans les cases bleu clair**. Une fois terminé, ce plan constituera l’ensemble des engagements du fournisseur à gérer les risques liés à la COVID-19 dans le cadre du programme financé par le MCC.

Aucune directive du MCC, y compris ce document, ne prétend offrir des conseils médicaux relatifs à la COVID-19 ; pour obtenir des conseils ou des informations médicales ou scientifiques, les particuliers et les compagnies devraient se rapprocher des experts qualifiés. Les informations sur la COVID-19 incluses dans ce guide sont basées sur les meilleures informations disponibles à la date de publication de ce document. Les fournisseurs devraient régulièrement intégrer des directives récentes provenant des organisations internationales de santé et du gouvernement.

|  |  |
| --- | --- |
| Information sur le contrat |  |
| Projet |  |
| Fournisseur |  |
| Date du plan COVID-19 |  |
| Numéro de révision du plan COVID-19 |  |
| Reconnaissance / engagement (représentant du fournisseur) |  |

Contenu

[**Contexte 39**](#_Toc42170424)

[Risques 40](#_Toc42170425)

[Rôles et Responsabilités en lien avec la COVID-19 41](#_Toc42170426)

[**Exigences nationales et locales relatives à la COVID-19 42**](#_Toc42170427)

[**Administration des opérations du Fournisseur 44**](#_Toc42170428)

**Annexe 1 : Protocole de dépistage médical des symptômes de la COVID-19**

**Contexte**

**Aperçu**

Ce modèle est destiné à convenir à un groupe de fournisseurs sous contrat MCA (par exemple, ingénieurs de supervision (ingénieur-conseil), fournisseurs en réinstallation, fournisseurs en engagement des parties prenantes, fournisseurs en supervision environnementale et sociale, fournisseurs travaillant au sein d'un bureau du MCA ou d'une autre institution du pays hôte). Le plan doit être adapté pour refléter le travail du fournisseur, les conditions dans le pays et les risques encourus. Ce plan couvre trois éléments opérationnels des responsabilités du fournisseur, qui sont résumés dans le tableau ci-dessous :

|  |  |
| --- | --- |
| Éléments opérationnels | Responsabilités du fournisseur |
| **Chantiers de construction** | Si les fournisseurs travaillent sur des chantiers de construction, ils sont tenus de comprendre et de suivre les mesures du plan de gestion des risques COVID-19 de chaque entrepreneur concerné. Les plans COVID-19 de l'entrepreneur en travaux sont construits sur les mêmes principes que ceux présentés ici et font partie intégrante de leurs plans de gestion de la santé et de la sécurité. |
| **Activités de terrain du fournisseur**. Ceci couvre le travail du fournisseur effectué à proximité des autres personnes en dehors des chantiers de construction et du bureau (par exemple, engagement des parties prenantes, réinstallation, enquêtes auprès des ménages). | Cette partie du plan explique comment les tâches sur le terrain du fournisseur seront exécutées pour gérer de manière adéquate les risques COVID-19 et comment les approches énoncées dans la note d’orientation du MCC COVID-19 pour les Fournisseurs & Entrepreneurs (5 mai 2020) et ce document seront adapté et mis en œuvre. |
| **Administration des opérations du fournisseur**. Ceci comprend les politiques du personnel, le transport et la gestion des bureaux. | Dans les sections ci-dessous, les fournisseurs décriront leurs procédures administratives et leurs pratiques de sécurité au travail pour gérer les risques liés à la COVID-19 pour leur personnel et dans leurs bureaux. Les fournisseurs qui travaillent dans des espaces de bureaux partagés avec d'autres organisations (par exemple, les MCA) pourraient faire face à des défis particuliers. |

**Objectif et Portée**

La pandémie de COVID-19 crée des risques sans précédent. Ce plan décrit les procédures et les protocoles pour éviter (dans la mesure du possible) et réduire les risques associés à la COVID-19. Le plan s’applique à tous les employés du fournisseur sous contrat avec le MCA (et de leurs sous-traitants) travaillant sur des contrats financés par le MCC. Ce plan satisfait ou excède les exigences minimales du MCC[[2]](#footnote-2) et des gouvernements nationaux et locaux (le plus strict doit être mis en œuvre) [[3]](#footnote-3).

**Risques**

1. La COVID-19 est causée par un virus hautement infectieux transmis principalement par voie aérienne et à partir des surfaces sur lesquelles il s'est déposé. Les principales voies d'exposition incluent l’inhalation du virus en suspension dans l'air et le contact avec les mains d’une surface contaminée par le virus suivi de contacts avec les yeux, le nez ou la bouche. Pour prévenir l'exposition au virus, il est essentiel de bloquer les voies d'accès au système respiratoire et aux muqueuses. Il existe également une certaine inquiétude quant à la possibilité d'une exposition par contact oculaire.
2. Le virus peut être transmis avant l'apparition des symptômes. Les porteurs insoupçonnés peuvent augmenter les taux d'infection. Il est important de mettre en œuvre des mesures qui réduisent le risque de transmission, même par les personnes qui ne présentent aucun symptôme de la maladie
3. Les personnes souffrant de troubles médicaux sous-jacents (tels que les immunodéficiences, l'asthme, le diabète et les maladies cardiaques) et les personnes âgées sont les plus à risque de complications graves de l'infection.

La meilleure façon de protéger la main-d'œuvre et le public est de prévenir de possibles expositions au virus. En l'absence de capacité d’empêcher totalement l'exposition, la hiérarchie des mesures de contrôle devrait être respectée. Ces mesures sont énumérées ci-dessous, des plus efficaces aux moins efficaces :

* Élimination ou substitution. L'élimination du risque supprime physiquement un danger fermant ainsi la voie d'exposition. Un exemple serait de ne pas effectuer une action, par exemple l'annulation d'une réunion non essentielle. La substitution atteint le même objectif et produit le résultat par un autre moyen. Un exemple serait d'utiliser des moyens électroniques pour tenir virtuellement une réunion.
* Les contrôles techniques isolent les individus d'un danger. Ceux-ci peuvent déjà exister ou nécessiter des modifications dans la conception et le fonctionnement de l'infrastructure, de l'équipement ou d'un processus. Les exemples incluent des barrières physiques pour créer une séparation entre les personnes (par exemple, des clôtures autour d'un chantier, des panneaux clairs entre les postes de travail dans un bureau), des filtres à air à haute efficacité et des taux de ventilation accrus dans les espaces clos. privés).
* Les contrôles administratifs changent les habitudes de travail. Ils comprennent des politiques, des procédures, des conceptions d’horaire de travail et de formation pour réduire la menace du danger chez une personne. Ils sont généralement moins efficaces que les contrôles techniques ci-dessus car ils reposent sur une action individuelle et sont plus efficaces lorsqu'ils sont utilisés en conjonction avec des équipements de protection individuelle (EPI). Les exemples de contrôles administratifs incluent :
  + Encourager les travailleurs malades à rester à la maison.
  + Minimiser les contacts entre les travailleurs et les clients en remplaçant les réunions en face à face par des communications virtuelles et en instaurant le télétravail si possible.
  + Instaurer des jours de travail alternatifs ou des horaires de travail supplémentaires qui réduisent le nombre total d'employés dans un bureau à un moment donné, leur permettant de garder de la distance les uns des autres, tout en maintenant une semaine de travail complète sur le chantier.
  + Former le personnel aux dangers et aux moyens d’atténuations associés.
  + Suspendre les déplacements non-essentiels vers des foyers de COVID-19.
  + Développer des plans de communication d'urgence, y compris un forum pour répondre aux préoccupations des travailleurs et des communications sur Internet, si possible.
  + Fournir aux travailleurs une éducation et une formation à jour sur les facteurs de risque COVID-19 et les habitudes de protection (par exemple, l'étiquette de la toux et le port adéquat des EPI).
* Les pratiques de sécurité au travail sont un type de contrôle administratif. Ce sont des procédures que les travailleurs peuvent suivre pour réduire la durée, la fréquence ou l’intensité de leur exposition potentielle à la COVID-19. Les exemples incluent la distanciation sociale et une bonne hygiène.
* Les équipements de protection individuelle (EPI) offrent une protection grâce au port de l'équipement. Les contrôles techniques, les contrôles administratifs et les pratiques de travail sécuritaires mentionnés ci-dessus sont les mesures les plus efficaces d'atténuation de risques. Lorsque la distanciation sociale ne peut pas être réalisée de manière satisfaisante, les EPI devraient être déployés pour fermer la voie d'exposition. Il est important de former les travailleurs à la manière adéquate de porter, d'utiliser, d'enlever et (le cas échéant) de disposer des EPI. Le matériel de formation doit être facile à comprendre et disponible dans la langue et le niveau d'alphabétisation appropriés pour tous les travailleurs.

**Format du plan COVID-19 et références à d'autres documents pertinents du fournisseur**

Les fournisseurs peuvent avoir d'autres documents d'orientation COVID-19, tels que des orientations d'entreprise, des politiques de ressources humaines, des stratégies d'engagement des parties prenantes, des plans de travail de projet, etc., qui peuvent inclure l'atténuation des risques COVID-19, ou de nouvelles mesures pour atténuer les risques COVID-19 telles que celles requises par les directives du MCC. Si le fournisseur dispose de documents prouvant que son engagement est conforme aux exigences du MCC pour l'atténuation des risques liés à la COVID-19, les parties appropriées de ces documents devraient être référencées (par numéro de page) et résumées dans les tableaux / encadrés correspondants ci-dessous. Les fournisseurs devraient soumettre ce plan accompagné de tout document référencé au MCA.

**Rôles et Responsabilités en lien avec la COVID-19**

***Orientation pour le tableau ci-dessous*** : Déterminer les rôles, les responsabilités et les procédures de mise en œuvre et de supervision du plan COVID-19 (y compris par les sous-traitants).

|  |  |
| --- | --- |
| Employés Contractuels / Numéro de Téléphone | Responsabilité de la mise en œuvre du plan |
|  | Responsabilité générale de mise en œuvre du Plan, y compris par les sous-traitants |
|  | Examen des travailleurs et des visiteurs |
|  | Assurer un stock approprié et adéquat d'EPI, de fournitures médicales, de désinfectant et d'autres fournitures nécessaires |
|  | Formation |
|  | Supervision du personnel sur le terrain |
|  | Désinfection du lieu de travail |
|  | Coordination de réponse aux personnes présentant des symptômes de la COVID-19 |
|  | Rapport au MCA et, le cas échéant, aux autorités locales |

**Exigences nationales et locales relatives à la COVID-19**

|  |  |
| --- | --- |
| Exigences relatives à la COVID-19 | |
| ***Orientation :*** Le MCA ou le fournisseur insérera une section qui décrit les exigences nationales (ou, le cas échéant, locales), et cela sera inclus comme référence dans tous les plans du fournisseur. Notez que les exigences répertoriées ici peuvent être référencées ci-dessous mais ne devraient pas être répétées. |  |

**Responsabilités sur les chantiers**

S'ils travaillent ou visitent des chantiers de construction, les fournisseurs sont tenus de comprendre et de suivre les mesures du plan de gestion des risques COVID-19 de l'entrepreneur concerné. Les MCA rendront ces plans disponibles.

**Activités de terrain du fournisseur**

Le plan devrait présenter les moyens pour les travailleurs (et tous les sous-traitants) de gérer les risques pendant les travaux de proximité à l'extérieur du bureau et hors des chantiers (par exemple, pendant des échanges ou des rencontres dans des espaces confinés).

|  |  |
| --- | --- |
| Travail en étroite proximité | |
| ***Orientation :*** Le fournisseur devrait identifier les moments où ils peuvent se rapprocher des autres personnes au cours de leur travail (une brève description ou une description sous forme d’énumération serait suffisante). Les tâches pertinentes peuvent correspondre aux tâches et / ou livrables principaux décrits dans le contrat du fournisseur. |  |

**Modifications des activités de terrain pour attétuer les risques liés à la COVID-19**

Les fournisseurs devraient expliquer comment ils comptent gérer les risques liés à la COVID-19 lorsque des personnes travaillent en étroite proximité les unes des autres (en s'inspirant des activités identifiées ci-dessus). Par exemple, de nombreux fournisseurs ont des responsabilités qui impliquent un engagement en face à face avec des personnes extérieures à leur organisation, y compris le public. Ces fournisseurs devraient adapter leurs procédures et mécanismes d'engagement existants, en suivant la hiérarchie d'atténuation, afin d'éliminer ou de réduire les risques liés à la COVID-19. En règle générale :

* Les réunions en face à face avec les parties prenantes externes, les fonctionnaires et le public devraient être évitées dans la mesure du possible (par exemple, envisager d'utiliser des réunions virtuelles ou d'autres moyens électroniques de communication).
* Lorsque des travaux de proximité sont nécessaires, les fournisseurs décriront les mesures visant à réduire les risques pour les travailleurs, les parties prenantes, les fonctionnaires et le public à un niveau acceptable. Ceux-ci peuvent inclure (mais sans s'y limiter) : le choix d’endroits à faible risque (c.-à-d. à l'extérieur), le dépistage des participants présentant des symptômes de la COVID-19 (en utilisant les protocoles décrits dans ce document), le respect d’une distanciation sociale d'au moins 2 m entre les participants, le port de masques faciaux et la limitation de la taille des réunions.

|  |  |
| --- | --- |
| Tâche de terrain 1 (à définir par le fournisseur) | |
| ***Orientation :* Décrire** la tâche, les principaux risques COVID-19 et mesures d'atténuation à mettre en œuvre par le fournisseur. |  |
| Tâche de terrain 2 (à définir par le fournisseur) | |
| **Orientation : Ajoutez** ou diminuer des lignes au besoin. |  |
| Tâche de terrain 3 |  |
| **Orientation : Ajoutez** ou diminuer des lignes au besoin. |  |

**Administration des opérations du FOURNISSEUR**

|  |  |
| --- | --- |
| Espace de bureau partagé avec d'autres organisations | |
| Orientation : Votre organisation ou un membre de votre équipe partage-t-elle des bureaux avec une autre organisation (y compris un MCA) ? Si c'est le cas :   * Si l'autre organisation a un plan COVID-19, veuillez l'ajouter à ce modèle et le résumer comme il convient dans les cases ci-dessous. * Sinon, décrivez les mesures que vous prendrez pour assurer un environnement de travail sécurisé (par exemple, négocier avec l'organisation contrôlant l'espace dans lequel vous travaillez, envisager d'autres modalités de travail) et toutes les mesures connexes dans les encadrés ci-dessous, le cas échéant. |  |
| Gestion du Personnel | |
| ***Orientation :*** Décrire / fournir : (a) l'assurance que les dossiers du fournisseur autorisent la recherche des contacts; (b) la politique du fournisseur concernant la rémunération et les avantages des personnes pendant une période de quarantaine (si nécessaire en vertu de l'annexe 1) ; c) quand les travailleurs sont autorisés à retourner au travail (voir l'annexe 1 pour des orientations supplémentaires) d) des mesures administratives d'atténuation des risques dans le lieu de travail; et (e) la politique de voyage (déplacements). |  |
| Transport | |
| ***Orientation :*** Décrire les mesures permettant aux travailleurs de se rendre et de revenir du chantier (ou du bureau) en toute sécurité. |  |
| Dépistage de la main d’œuvre | |
| Le dépistage de la main d’œuvre est une stratégie essentielle pour gérer les risques liés à la COVID-19. | L’Entrepreneur identifiera et (le cas échéant) isolera les travailleurs malades avant le début des travaux de proximité avec d’autres personnes en suivant les étapes suivantes :   1. Mettre en œuvre un protocole de dépistage médical cohérent (température quotidienne et vérification des symptômes - voir l'annexe 1). Les contrôles de température doivent utiliser des thermomètres « sans contact », des bandes de thermomètre jetables ou un thermomètre auriculaire réutilisable avec un couvercle de sonde jetable différent pour chaque utilisation. 2. Refuser aux personnes soupçonnées de COVID-19 d’accéder aux chantiers/lieu de travail (en fonction du protocole et des résultats du dépistage). Le fournisseur emmènera la personne dans un lieu prédéterminé d'isolement et suivra le protocole exigé par les services locaux et nationaux de santé publique ainsi que d'autres organisations gouvernementales pour les cas suspects de COVID-19   Si quelqu'un présente des symptômes compatibles avec la COVID-19 consultez la section Réponse aux cas suspects de COVID-19 et l’annexe 1 ci-dessous. |
| Réponse aux cas suspects de COVID-19 | |
| Suivre les réponses indiquées dans les protocoles approuvés | Suivre le protocole national / local et le protocole du fournisseur pour prendre soin les personnes suspectées de présenter des symptômes de COVID-19. Dans le cas où le protocole national / local et le protocole du fournisseur ne sont pas cohérents ou complémentaires, le protocole plus strict s'appliquera. En l'absence de protocoles clairs, suivre l'annexe 1. |
| ***Orientation*** *:*  Le fournisseur doit :   1. Indiquer un (des) endroit (s) précis pour immédiatement isoler toute personne présentant des signes et symptômes de COVID-19 identifiés sur le lieu de travail (en considérant des protocoles de bureau et de terrain). 2. Précisez les exigences d'hygiène pour ceux qui sont isolés (masque, lavage des mains, contrôle de la toux / des éternuements, etc.). 3. Evaluer les mesures supplémentaires à prendre, telles que l'arrêt de la tâche à laquelle la personne a participé, le lancement de procédures de désinfection et le début de la recherche des contacts des personnes qui auraient été en contact avec la personne. |  |
| Distanciation Sociale |  |
| La distanciation sociale s’est avérée être un moyen efficace pour contrôler la COVID-19. | Les exigences minimales comprennent :   1. Évitez les attroupements et les rassemblements de groupes. 2. Garder une distance d'au moins 2 m entre les personnes. 3. Organiser et échelonner les équipes, dans la mesure du possible, en assignant des travailleurs à des tranches horaires définies (ce qui pourrait inclure le travail de nuit et de week-end, lorsque cela est autorisé). 4. Éviter de serrer la main et utiliser d'autres formes de salutation. 5. Organiser des réunions et d'autres travaux virtuellement chaque fois que cela est possible (y compris par le biais de technologies telles que des plateformes de télécommunications par exemple, Skype, Zoom).   Lorsque des tâches doivent être effectuées à proximité d'autres personnes, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour briser les voies d'exposition potentielles (par exemple, voir la section EPI ci-dessous). |
| Bonne hygiène personnelle |  |
| Ces pratiques des mesures de sécurité au travail sont parmi les plus efficaces pour réduire le risque de transmission du virus. | Les pratiques suivantes seront mises en œuvre :   1. Lavage fréquent des mains (pendant au moins 20 secondes). Si le savon et l'eau courante ne sont pas disponibles, les fournisseurs fourniront des désinfectants à main contenant au moins 60% d'alcool ou 70% d'isopropanol. Le fournisseur fournira un nombre adéquat de postes de lavage (avec du savon et des serviettes en papier et / ou un désinfectant).    1. Pour les opérations de terrain, si des stations de lavage à l'eau courante ne sont pas disponibles, des désinfectants devraient être emportés et conservés dans le véhicule de transport. Les travailleurs individuels devraient être approvisionnés de quantités suffisantes de désinfectant pour un nettoyage régulier des mains tout au long de la journée.    2. Pour les sites fixes (bureaux), la norme minimale pour les stations de lavage de mains est : une à l'entrée du bureau, une dans chaque toilette, et une dans chaque cuisine / lieu de pause. 2. Interdiction de partager des tasses et des ustensiles à moins qu’ils n’aient été adéquatement nettoyés avec du savon et de l'eau entre les utilisations. 3. Encourager les travailleurs à tousser ou à éternuer dans un mouchoir ou dans le coude. Les mouchoirs utilisés sont considérés contaminés et devraient être éliminés avec soin, de préférence scellés dans un sac en plastique afin de ne pas devenir une source de transmission. |
| Assainissement du lieu de travail |  |
| Les données actuelles suggèrent que le nouveau coronavirus peut rester actif pendant des heures ou des jours sur des surfaces fabriquées à partir d'une variété de matériaux. L'objectif de La désinfection du milieu de travail est de nettoyer les « surfaces fréquemment touchées »[[4]](#footnote-4). Le nettoyage des surfaces visiblement sales suivi de leur désinfection est une mesure de bonne pratique pour la prévention de la COVID-19 et d'autres maladies respiratoires virales. Une désinfection supplémentaire devrait être faite sur les lieux et l'équipement utilisés par les travailleurs présentant des symptômes de la COVID-19. | Les fournisseurs devraient s’assurer que les « surfaces fréquemment touchées » sont désinfectées[[5]](#footnote-5), et que les mains sont lavées immédiatement avec de l’eau et du savon.  La désinfection du lieu de travail se concentre sur les surfaces à contact élevé dans :   * Les structures (y compris les bureaux, les portes, les toilettes, les lieux de pause, les boîtes de réclamation, les boîtes à suggestions, les escaliers, les échafaudages, les rampes, et autres équipements, ordinateurs, imprimantes, etc.) seront à nettoyer régulièrement. * Les véhicules. Ceci comprend l'intérieur des véhicules de travail. Les poignées, les boutons, les leviers, les ceintures de sécurité et les « surfaces fréquemment touchées »devraient être nettoyées. |
| Formation et sensibilisation à la sécurité | |
|  | Tous les travailleurs doivent recevoir une formation initiale qui comprend, au minimum :   * Les risques et symptômes de la COVID-19 * Comment se transmet la COVID-19 / les habitudes pouvant augmenter le risque d'exposition d'une personne * Les mesures effectives : * Distanciation sociale * Comment bien se laver les mains * Les protocoles (transport, dépistage, où se trouve l'infirmerie, que faire en cas de symptômes, pratiques de sécurité au travail) ; * Comment porter et disposer correctement (ou nettoyer) les EPI. * Qui contacter pour les questions de suivi liées à COVID-19.   Les réunions d’information sur la sécurité seront utilisées pour renforcer les messages et communiquer tout changement. |
| Équipement de protection individuelle | |
| L'EPI offre une protection par le port de l’équipement. Lorsque la distanciation sociale ne peut être réalisée de manière satisfaisante, l'EPI doit être utilisé pour fermer la voie d'exposition. L'EPI doit être choisi en fonction des risques encourus par la personne. | Le fournisseur fournira les équipements et une formation adéquate en matière d'inspection, d'utilisation, d'entretien, de stockage sur place et la disposition (ou le lavage) appropriée de :   1. ***Masques :*** Les masques réduisent l'inhalation du virus et peuvent minimiser l'expiration du virus par des personnes contaminées. Les masques qui recouvrent aussi bien le nez que la bouche sont particulièrement importants chaque fois que les travailleurs doivent être dans des endroits clos (par exemple, sur le lieu de travail, dans des véhicules). 2. **Gants** : Lorsque la protection des travailleurs exige des gants, la sélection appropriée sera basée sur l'activité spécifique. La sélection des gants doit être spécifique à la tâche pour offrir la protection adéquate contre les blessures.   Pour disposer de L’EPI, le mettre dans un sac refermable et s’en débarrasser avec soin afin que cela ne devienne pas une source de transmission. |
| Rapport |  |
| Les dispositions règlementaires sont énumérées à droite. | Les fournisseurs devraient immédiatement informer le MCA de l'incidence des cas suspects et confirmés de COVID-19.  Dans son rapport mensuel/trimestriel, le fournisseur inclura au minimum, les informations suivantes :   1. La mise en œuvre de ce plan 2. Pour les ingénieurs-conseils et autres fournisseurs de supervision : une méthodologie de suivi de la mise en œuvre des plans COVID-19 des entrepreneurs. 3. Les éléments communs à tous les rapports incluent :    1. Incidents de non-conformité et mesures corrective.    2. Incidences de cas suspects et confirmés de COVID-19.    3. Impacts sur la mise en œuvre et l'achèvement du contrat.    4. Mesures supplémentaires prises, leçons apprises et meilleures pratiques de gestion. |
| ***Orientation :*** Au besoin, fournir des informations supplémentaires sur les méthodes et / ou les outils |  |
| Révision de ce Plan |  |
| La gestion adaptative est importante à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles. | Les plans seront examinés et mis à jour au besoin. Compte tenu de l'évolution rapide de la situation, il serait nécessaire de revoir et de mettre les plans fréquemment à jour. |

**Annexe 2 : Protocole de dépistage médical des symptômes de la COVID-19**  
La mise en œuvre d'un protocole cohérent pour le dépistage des travailleurs n'empêchera pas les travailleurs de tomber malades, car 25 à 50% des personnes infectées peuvent ne pas présenter de symptômes. Mais il est important de limiter la propagation, car les gens semblent être plus contagieux lorsqu'ils présentent des symptômes. ***Le protocole de dépistage d'une compagnie doit être basé sur les meilleurs conseils médicaux disponibles et les recommandations[[6]](#footnote-6) du pays ou du gouvernement local (selon ce qui est le plus strict) et mis à jour à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles***. Le protocole ci-dessous doit être considéré comme un point de départ.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Symptômes Clés[[7]](#footnote-7) de la COVID-19** | **OUI** | **NON** | **Action** |
| Fièvre (>/= 38oC [100.4°F]) |  |  | Certains symptômes pourraient nécessiter des soins médicaux immédiats, notamment un essoufflement ou une difficulté à respirer, une douleur ou une pression thoracique persistante, l’apparition d’une confusion mentale, une incapacité à se réveiller ou à rester éveillé, et des lèvres ou un visage bleuâtres.  Si l'un des symptômes clés existe , isoler l’employé, contacter l’autorité compétente de santé et/ou demander un avis médical privé, et suivre les instructions. Si aucun avis médical n’est disponible auprès de l’une ou l’autre source, observer la quarantaine pendant 14 jours. |
| Toux (Souvent sèche) |  |  |
| Essoufflement ou difficulté à respirer |  |  |
| Exposition a un cas confirmé de COVID-19 |  |  |
| Symptômes parfois associés à la COVID-19 | | | |
| Nouvelle perte de goût ou d'odorat |  |  | Si l’employé n’a pas de fièvre mais présente deux de ces symptômes, consulter le personnel médical et suivez les protocoles du pays/locaux. À la discrétion du personnel médical, les employés peuvent être placés en quarantaine pendant 72 heures. |
| Frissons / secousses répétées avec frissons |  |  |
| Fatigue |  |  |
| Gorge irritée |  |  |
| Mal de tête |  |  |
| Douleurs musculaires |  |  |
| Diarrhée |  |  |
| Éternuements |  |  |
| **Considérations supplémentaires sur la quarantaine** | | | |
| Avez-vous été en contact avec une personne qui présente des symptômes clés de la COVID-19 au cours des 14 derniers jours ? |  |  | Si oui, mettre en quarantaine pendant 14 jours depuis le temps de contact, et si des symptômes se développent, suivre les instructions ci-dessus. |

**Les employés peuvent retourner dans les conditions suivantes :**

* La période de quarantaine / auto-isolement est terminée.
  + **ET**
* La température a été <38oC pendant au moins 72 heures avant de retourner sur le lieu de travail (c'est-à-dire trois jours complets sans fièvre sans utiliser de médicament qui réduit la fièvre). La température continuera d'être surveillée avec le reste de la main-d'œuvre.
  + **ET**
* d'autres symptômes se sont améliorés (exemple : la toux ou l’essoufflement se sont améliorés).
  + **ET**
* La réponse à la considération supplémentaire de quarantaine est Non.

1. *Les exigences des fournisseurs s'appliquent aux organisations sous contrat avec le MCA (quelle que soit leur taille) qui offrent des services dans un pays partenaire du MCC. Cela ne s'applique pas aux (a) activités d'un fournisseur en dehors de ses obligations contractuelles avec le MCA dans un pays partenaire du MCC; (b) personnes recrutées sous contrats de services personnels ou (c) organisations travaillant dans le cadre d'accords avec les MCA qui n'impliquent pas de frais de service (par exemple, protocoles d'accord, accords de coopération, accords d'entité d'exécution).* [↑](#footnote-ref-1)
2. *Les normes de performance SFI (IFC) 2 et 4 comprennent des exigences en matière de santé et de sécurité pour protéger la main-d'œuvre et le public.* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Ce document identifie les exigences minimales du plan d'atténuation des risques auxquelles les prestataires doivent répondre. Sur la base d'autres directives nationales, des directives du siège social et des conditions locales, les éléments du plan pourraient excéder ces exigences minimales* [↑](#footnote-ref-3)
4. *Les « surfaces fréquemment touchées » peuvent être rencontrées dans les structures (y compris les bureaux, les portes, les toilettes, les vestiaires, les cantines, les zones de préparation des repas, les lieux de pause, les boîtes de réclamation, les boîtes à suggestions, les escaliers, les échafaudages, les rampes, les outils, les seaux, les brouettes et autres équipements) doivent être nettoyé régulièrement de même que les véhicules et l'équipement de construction (y compris l'intérieur des véhicules de travail et l'équipement lourd, les poignées, les boutons, les leviers, les ceintures de sécurité) et les outils manuels et électriques (les outils électriques doivent être débranchés avant la désinfection). Nul ne peut utiliser des outils ou du matériel qui auraient été utilisés par une autre personne sans avoir été préalablement désinfectés.* [↑](#footnote-ref-4)
5. *Désinfection des surfaces non poreuses : (a) Si une surface est visiblement sale, nettoyez-la d'abord avec de l'eau et du savon ; (b) utilisez soit une solution diluée d'eau de Javel non expirée (1 part d'eau de Javel pour 60 parts d'eau), une solution d'alcool contenant au moins 70% d'alcool et / ou une solution recommandée par le gouvernement pour une utilisation contre la COVID-19 ; (c) après l'application, prévoir 2 minutes de temps de contact avant d'essuyer ou laisser sécher à l'air (sans essuyer). REMARQUE : NE JAMAIS mélanger de javellisant domestique avec de l'ammoniaque ou un autre nettoyant.* [↑](#footnote-ref-5)
6. *Ce matériel est extrait de l'Organisation mondiale de la santé, et du Center for Disease Control (Centre du contrôle des maladies) des États-Unis. Les entreprises devraient consulter leurs propres médecins et suivre les réglementations et normes nationales.* [↑](#footnote-ref-6)
7. [↑](#footnote-ref-7)